

## DECISION DU MAIRE 2025/019

Madame la Maire de Bourbon-Lancy

**OBJET :**

**Demande de subvention –  
Département de Saône-et-Loire –  
Dispositif Hippocrate 71**

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame la Maire pour demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions,

Vu la nécessité d'accueillir des professionnels de santé sur le territoire et plus particulièrement des médecins généralistes,

Vu la volonté de la municipalité de recourir à un prestataire extérieur pour une mission d'approche directe de praticiens généralistes libéraux,

Considérant que cette mission représente un coût financier important pour la collectivité, il convient de solliciter un soutien financier auprès du Département de Saône-et-Loire,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** De déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de Saône-et-Loire dans le cadre du dispositif Hippocrate 71 pour le recours à un cabinet de recrutement pour favoriser l'installation de médecins généralistes en Saône-et-Loire,

**ARTICLE 2 :** La subvention sollicitée est de 3 000€ sur un montant total de la mission de 22 000€ HT (honoraires de base)

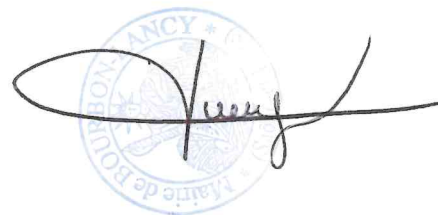
**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera adressée :

- au représentant de l'Etat,
- à la Directrice Générale des Services pour exécution,
- à la Comptable Publique, Responsable de la trésorerie municipale.

Communication sera donnée au Conseil Municipal lors de sa réunion la plus proche.

Fait à BOURBON-LANCY, le 18 avril 2025

Edith GUEUGNEAU  
Maire



A circular official stamp of the Mayor of Bourbon-Lancy is visible behind the signature. The stamp contains the text 'VILLE DE BOURBON-LANCY' and 'Maire de Bourbon-Lancy' around a central emblem.